LA RÉFORME BLANQUER DANS NOTRE LYCÉE

Les réponses du Rectorat à vos questions*

- **Y aura-t-il bien 7 spécialités sur 12 dans notre lycée ?**

PAS SÛR L'ouverture réelle d'une spécialité dépendra du nombre d'élèves voulant la suivre, qu'on ne connaîtra qu'à la fin de l'année. Elle pourra varier d'une année à l'autre, y compris entre le moment de l'inscription d'un élève en Seconde et son arrivée en Terminale.

- **Si le lycée ne propose pas la spécialité que mon enfant souhaite suivre, pourra-t-il s'inscrire dans un autre lycée ?**

NON Aucune dérogation de sectorisation ne sera accordée aux élèves pour cette raison. L'élève pourra peut-être aller suivre la spécialité manquante à Longperrier, si elle est disponible, s'il reste de la place pour lui et si son emploi du temps et les transports en commun le lui permettent…

- **Combien y aura-t-il d'élèves par classe ?**

BEAUCOUP PLUS Toutes les classes seront désormais conçues sur la base de 35 élèves (contre 23 élèves en moyenne actuellement). Si la réforme était appliquée aujourd'hui, nous n'aurions plus que 3 ou 4 divisions de Terminale au lieu de 5. Certains cours pourraient même regrouper plusieurs divisions en amphi !

- **Le lycée proposera-t-il des options ?**

PAS SÛR Les options n'auront plus de financements spécifiques. Le maintien de l'option latin dépendra des arbitrages sur l'utilisation de la « marge d'autonomie », 8h seulement par division, qui doivent aussi financer les groupes en effectifs réduits (indispensables en TP de sciences ou en langues), les heures d'aide à l'orientation (les CIO sont en train de fermer), l'accompagnement personnalisé… Des sacrifices seront nécessaires.

Les informations données par le Rectorat confirment nos craintes : **nous appelons donc les professeurs à la grève le 24 janvier, et les parents et les élèves à se joindre à eux dans la manifestation parisienne.**

Collectif contre les réformes Blanquer du lycée Charlotte Delbo
Contact : CollectifDelbo@gmail.com

snes fsu

* Le compte rendu complet rédigé par le Snes du groupe de travail du 18/12/2018 piloté par le Rectorat de Créteil est accessible ici : https://collectifcrbpidf.jimdofree.com/

LA RÉFORME BLANQUER DANS NOTRE LYCÉE

Les réponses du Rectorat à vos questions*

- **Y aura-t-il bien 7 spécialités sur 12 dans notre lycée ?**

PAS SÛR L'ouverture réelle d'une spécialité dépendra du nombre d'élèves voulant la suivre, qu'on ne connaîtra qu'à la fin de l'année. Elle pourra varier d'une année à l'autre, y compris entre le moment de l'inscription d'un élève en Seconde et son arrivée en Terminale.

- **Si le lycée ne propose pas la spécialité que mon enfant souhaite suivre, pourra-t-il s'inscrire dans un autre lycée ?**

NON Aucune dérogation de sectorisation ne sera accordée aux élèves pour cette raison. L'élève pourra peut-être aller suivre la spécialité manquante à Longperrier, si elle est disponible, s'il reste de la place pour lui et si son emploi du temps et les transports en commun le lui permettent…

- **Combien y aura-t-il d'élèves par classe ?**

BEAUCOUP PLUS Toutes les classes seront désormais conçues sur la base de 35 élèves (contre 23 élèves en moyenne actuellement). Si la réforme était appliquée aujourd'hui, nous n'aurions plus que 3 ou 4 divisions de Terminale au lieu de 5. Certains cours pourraient même regrouper plusieurs divisions en amphi !

- **Le lycée proposera-t-il des options ?**

PAS SÛR Les options n'auront plus de financements spécifiques. Le maintien de l'option latin dépendra des arbitrages sur l'utilisation de la « marge d'autonomie », 8h seulement par division, qui doivent aussi financer les groupes en effectifs réduits (indispensables en TP de sciences ou en langues), les heures d'aide à l'orientation (les CIO sont en train de fermer), l'accompagnement personnalisé… Des sacrifices seront nécessaires.

Les informations données par le Rectorat confirment nos craintes : **nous appelons donc les professeurs à la grève le 24 janvier, et les parents et les élèves à se joindre à eux dans la manifestation parisienne.**

Collectif contre les réformes Blanquer du lycée Charlotte Delbo
Contact : CollectifDelbo@gmail.com

snes fsu

* Le compte rendu complet rédigé par le Snes du groupe de travail du 18/12/2018 piloté par le Rectorat de Créteil est accessible ici : https://collectifcrbpidf.jimdofree.com/